



francetélévisions, la CGT vous informe :

DERNIÈRE SÉANCE À L'IC-CHSCT

Ainsi donc c'est peut-être la dernière fois que des représentants du personnel des CHSCT de

- Amiens
- Besançon
- Nancy
- Reims
- Caen
- Antibes
- Clermont-Ferrand
- Grenoble
- Montpellier
- Limoges
- et Poitiers,

peuvent siéger dans cette instance.

Des CHSCT sacrifiés au profit de ceux de leurs directions régionales de rattachement.

Telle sera la conséquence de la décision de la DIRECCTE, si elle est appliquée.

Car la loi est claire : le périmètre du CHSCT doit correspondre à celui du CE. Donc 13 CE = 13 CHSCT. Contre 24 aujourd'hui.

C'est donc demain depuis Rouen que l'on appréciera le déploiement des caméras à Caen ? Depuis Strasbourg que l'on mesurera les TMS de Reims ? Depuis Lille les RPS d'Amiens ? C'est depuis Lyon que l'on surveillera les conséquences du logiciel Missions à Clermont-Ferrand ? C'est depuis Bordeaux que l'on jugera des conséquences de la dématérialisation de la compta et de la RH de Limoges ?

La saisine, en 2011, des élus DP de Reims et ceux du CE du Pôle Nord Est, avait permis la création de ces 24 CHSCT. En 6 ans, le travail réalisé est considérable. Car c'est un travail de terrain, au plus près des salariés. C'est un travail de veille. De présence. D'écoute. Un rôle d'alerte aussi, et de relais entre des situations complexes et la direction, avant qu'il ne soit trop tard...

Avec des centaines de kilomètres les séparant de leur direction régionale, comment les élus CHSCT pourront-ils encore assurer leur mission ?

Et la direction de France Télévisions est également très claire : si la décision est confirmée par le Tribunal d'Instance saisi en appel, elle appliquera la loi a-minima, y compris en terme de moyens accordés. Ou ce qu'il en restera après les ordonnances Macron en préparation...

Les élus des CHSCT des antennes de France Télévisions refusent de voir disparaître leurs instances de proximité. C'est la santé des salariés qui est en jeu. Sans ces veilleurs et ces lanceurs d'alerte, les Risques Psycho Sociaux vont être ingérables sur le terrain et sans doute provoquer de nouveaux drames. C'est inacceptable.

Paris, le 30 juin 2017